

Dominique Chargé

Idées reçues sur les coopératives agricoles¹



Dominique Chargé

Idées reçues sur
les coopératives agricoles



Le Cavalier Bleu

Présentation par :

Chantal Chomel²

Les coopératives agricoles font souvent l'objet de jugements dépréciatifs et d'injonctions contradictoires : elles devraient être compétitives mais rester petites, participer à la souveraineté alimentaire mais ne développer que l'agriculture biologique locale, être financièrement aussi rentables que les entreprises du CAC 40 mais servir une rémunération élevée à leurs adhérents, pour ne citer que quelques exemples.

Pour combattre ces opinions, parfois relayées par les médias, le syndicalisme agricole, des financiers, parfois des chercheurs, voire de l'administration elle-même, Dominique Chargé, président de la Coopération agricole, lui-même producteur laitier et vice-président de la coopérative Terrena, les qualifie d'« *idées reçues* » et prend la plume pour les réfuter.

Sous la forme d'un petit ouvrage de 136 pages de plaidoyer et de vulgarisation, l'auteur s'attache à rétablir les faits, rappeler les règles juridiques spécifiques qui gouvernent les coopératives agricoles, et illustrer par de nombreux exemples leurs actions dans tous les domaines. En revanche, l'ouvrage ne mobilise que peu de données chiffrées et statistiques, qui auraient sans doute été de nature à étayer et objectiver les arguments développés.

¹ Editions Le Cavalier Bleu, octobre 2022, 136 p., EAN : 9791031805337, 13,00 € (format poche - broché -).

² Directrice honoraire des Affaires juridiques de Coop de France, Membre et Vice-secrétaire de l'Académie d'agriculture de France.

Destiné aux leaders d'opinion du monde agricole, au syndicalisme, et à ceux qui font les textes législatifs ou règlementaires, ce livre a pour but de mieux faire connaître la diversité de la réalité des coopératives agricoles, que ce soit dans leurs productions ou territoires mais aussi avec leurs associés coopérateurs et dans leurs choix d'orientations.

L'introduction rappelle brièvement la genèse de celles-ci, leur histoire et les caractéristiques qui les singularisent et leur donnent cette capacité de résilience à laquelle elles doivent non seulement d'avoir traversé les années mais encore d'avoir su montrer leur pertinence et leur utilité : le collectif, l'égalité, la capacité d'innovation et l'agilité d'action.

Le livre s'ordonne autour de trois grandes parties, elles-mêmes divisées en cinq ou six chapitres. La première est consacrée aux « *Coopératives agricoles, les entreprises des agriculteurs* », la seconde porte sur « *Les coopératives agricoles, des acteurs économiques des territoires* », ce qui ne peut manquer de renvoyer au concept de « *Responsabilité territoriale des entreprises* », ouvrage récemment publié sous la direction de Maryline Filippi³, et enfin la troisième partie envisage l'avenir avec « *les coopératives agricoles face aux défis de demain* ».

Première partie : Les coopératives agricoles : les entreprises des agriculteurs

Cette partie porte sur les relations et attentes des agriculteurs à l'égard de leurs coopératives. L'auteur n'élude pas les difficultés que peuvent éprouver des agriculteurs membres de coopératives de taille importante dont les productions sont multiples et leurs transformations organisées sous forme de filiales. Ne sont pas éludées non plus les difficultés rencontrées par les sociétés fonctionnant sur un mode démocratique et la crise de la représentativité qui les affecte. Les règles démocratiques qui régissent la gouvernance des coopératives agricoles sont rappelées avec une ouverture sur la nécessité de faire vivre cette démocratie en introduisant une dimension « *participative* » y compris avec les salariés.

La position singulière de « *trait d'union* » entre les agriculteurs et les contraintes des filières et des territoires est bien mise en exergue tout comme, en contrepoint, la sécurité qu'apporte à l'agriculteur le fait d'adhérer à une coopérative. L'accompagnement des producteurs dans les transitions notamment agroécologiques est présenté comme une mission intrinsèquement liée à la nature de coopérative.

Le mode de rémunération des agriculteurs en coopératives obéit à des règles, en effet différentes de celles des sociétés commerciales, d'où parfois un manque de lisibilité auquel tente de remédier un schéma pédagogique. Le long terme est aussi mis en valeur et à l'heure de l'immédiateté érigée en règle, ce rappel est salutaire.

Les chiffres donnés par l'observatoire économique du Haut conseil de la coopération agricole (HCCA) semblent corroborer l'opinion répandue d'un manque de rentabilité des coopératives avec un ratio moyen de résultat net sur chiffre d'affaires de 0,35%. Une bien plus intéressante question est soulevée, celle de la mesure de la performance et le lien entre la performance et la durabilité, la globalité des objectifs- pas seulement financiers et à court terme. Cette démonstration gagnerait à être développée et fiabilisée avec des chiffres.

En dépit des enquêtes indiquant que 80% des agriculteurs font confiance à leurs coopératives, le sentiment d'insécurité économique conjugué à la crise de la représentativité déjà mentionnée, nourrit néanmoins des insatisfactions. L'auteur fait des propositions pour y remédier et impliquer davantage les associés coopérateurs dans la vie coopérative.

Deuxième partie : Les coopératives agricoles : des acteurs économiques des territoires

La rhétorique des « *privilèges fiscaux* » dont bénéficieraient les coopératives agricoles circule de manière récurrente et très ancienne d'ailleurs. L'auteur fait un rappel de leurs règles fiscales et souligne

³ La responsabilité territoriale des entreprises, sous la direction de Maryline Filippi, éditions du Bord de l'eau, 220 pages, 21/10/2022.

que le juge européen, par un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne de 2011, a reconnu la légalité de ces dispositions.

La question de la perception du rôle agro-alimentaire est aussi abordée : la cave vinicole ou la fruitière de comté ont une visibilité auprès des consommateurs, mais ceux-ci peinent à s'imaginer que la coopération agricole produit également des marques importantes présentes dans les rayons de la grande distribution comme Florette, Paysan Breton ou Yoplait pour n'en citer que trois⁴. Elles sont un lien entre les producteurs et les consommateurs. L'auteur rappelle aussi que 750 coopératives ont obtenu la certification bio. Leur mode de production « *made in France* » adossé sur une durabilité et une soutenabilité, sont des atouts en phase avec les besoins actuels.

Les coopératives agricoles ont un ancrage territorial fort lié à leur métier bien sûr, et souvent employeurs importants dans leur région, elles ne peuvent en aucun cas faire l'impasse sur cette dimension. Elles créent de la valeur « *en tissant du lien* » et s'inscrivent dans une démarche de responsabilité sociétale.

Nourrir les Hommes et réussir la transition écologique sont des missions essentielles des coopératives, ce qui ouvre sur de nombreux métiers, allant du CAP au bac +5 et plus. Cette diversité de métiers est un facteur d'attractivité, car elle allie sens – ce que recherche un nombre croissant de jeunes – et innovation pour demain.

Troisième partie : Les coopératives agricoles face aux défis de demain

Un premier axe est celui de l'innovation, présente à tous les maillons de la filière : pratiques agroécologiques, outils numériques, génétiques, robotiques et outils d'aide à la décision sont présents de la production à la transformation. La mise en commun d'expériences fait partie de la vie coopérative et permet des progrès partagés par le plus grand nombre.

La question du réchauffement climatique et des transitions qu'il exige pour les coopératives agricoles est également développée. Les chantiers sont immenses : réussir la transition agroécologique dans les exploitations, décarboner les outils de transformation, réduire l'utilisation de ressources en eau, produire de l'électricité à partir de la méthanisation. Les filières agricoles et agro-alimentaires sont un archétype des changements à opérer pour freiner le réchauffement climatique. L'auteur souligne sur ce sujet la force du collectif, qui donne une efficacité aux actions à l'échelle des défis à relever.

Un dernier chapitre s'ouvre sur les inquiétudes que le Covid, puis la guerre en Ukraine, ont fait naître sur une souveraineté alimentaire malmenée. Les leviers identifiés par l'auteur pour y remédier sont on ne peut plus classiques, reposant sur une vision de la compétitivité axée sur les coûts.

Le renouvellement des générations en agriculture est aussi évoqué et l'auteur exprime sa crainte de voir l'agriculture disparaître, faute de repreneurs. Le récent ouvrage de Bertrand Hervieu et François Purseigle⁵ montre que ce n'est pas cette dynamique qui est à l'œuvre, mais plutôt celle de création de firmes financiarisées qui peu à peu prennent la place des exploitations familiales et il est vraisemblable que cela entraînera des conséquences sur la vie des coopératives.

Cet ouvrage, qui n'affiche pas une vocation scientifique, atteint son objectif de vulgarisation sur les réalités actuelles des coopératives agricoles. Beaucoup de ses constats peuvent être partagés avec les entreprises de l'ESS, tandis que les exemples choisis illustrent la complexité et la richesse des transitions dans la chaîne agricole et agro-alimentaire et le rôle incontournable qu'y jouent les coopératives avec leurs associés-coopérateurs. Une petite pointe de regret réaffirmée sur l'absence de données chiffrées.

⁴ Les coopératives agricoles détiennent un tiers des marques alimentaires et représentent 40% du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire. (Source : le présent ouvrage, Introduction, page 13).

⁵ Bertrand Hervieu et François Purseigle : « *Une agriculture sans agriculteurs* », Presses de Sc.Po, octobre 2022.